

Livret de présentation



Entrée en Classe de SECONDE

Inscription en deux phases :

Du 10 au 20 juin : préinscriptions via internet

Les 26, 27 et 29 juin : finalisation de l'inscription en rapportant l'ensemble des documents demandés au lycée

Toutes les informations sur le site internet de l'établissement

Rubrique : Lycée / Rentrée 2015 au Lycée

LYCEE INTERNATIONAL

Avenue des Sports

F-01210 FERNEY-VOLTAIRE

+33(0) 4 50 40 00 00 / +33(0)4 50 40 00 27

0010072y@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-01/international/>

I. Les Sections internationales

Les sections internationales ont pour objectif de faciliter l'insertion d'élèves étrangers dans le système français ou de permettre à des élèves français de maîtriser parfaitement deux langues et acquérir une culture bi-nationale. Leur présence crée un cadre propice à l'apprentissage d'une langue vivante à un haut niveau.



Présentation

Les sections internationales existent dans les écoles primaires, les collèges et les lycées d'enseignement général. Elles accueillent des élèves français et étrangers. Pour la Cité Scolaire Internationale de Ferney-Voltaire, les élèves des écoles primaires sont accueillis pendant deux demi-journées pour y recevoir un enseignement spécifique.

Les élèves des sections internationales suivent certains enseignements en langue étrangère, appelés "enseignements spécifiques", pour lesquels ils sont regroupés en dehors de leurs classes habituelles.

Les sections internationales existent dans l'établissement en :

- Allemand
- Britannique
- Espagnol
- Italien
- Néerlandais
- Suédois (non active : le baccalauréat OIB n'est pas préparé dans cette langue)

Les sections internationales proposent des enseignements spécifiques fondés sur les axes suivants :

- Au lycée, un enseignement de Langue et Littérature dans la langue de la section (4 h minimum)
- l'enseignement en langue étrangère de l'histoire-géographie (pour moitié entre la langue de la section et le français) avec des spécificités suivant chaque langue
- pour les élèves de section britannique seulement, un enseignement d'exploration de mathématiques anglaises afin de préparer le GCSE (examen reconnu au Royaume Uni).

Recrutement

Pour intégrer une section internationale, les élèves doivent être admis à des tests de compétences.

Une fois réussis, leurs résultats sont transmis à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) de l'Ain qui affecte les élèves au collège ou au lycée.

Les élèves une fois affectés dans une section, ne sont pas autorisés à changer de section en cours de scolarité au lycée. L'abandon est possible à la fin de chaque année scolaire avec l'accord de M le Proviseur.

Toute demande d'intégration en section internationale doit parvenir au secrétariat de M le Proviseur. Le lycée se charge de l'organisation des tests en collaboration avec les services de chaque section.

Diplômes

Les élèves de section internationale peuvent présenter le Baccalauréat à Option Internationale (BOI) (*différent du Baccalauréat international et répandu en Suisse*).

Sous certaines conditions de notes aux épreuves spécifiques de langues et d'histoire-géographique, les élèves obtiennent l'équivalent du baccalauréat du pays de la langue (ex Abitur pour les élèves de section allemande)

II. Les sections européennes

Les sections européennes proposent des enseignements spécifiques fondés sur les axes suivants :

- l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique,
- la connaissance approfondie de la culture du pays de la section avec des échanges organisés en lien avec des établissements partenaires des pays de la section.

Elles sont proposées dans plusieurs langues :

- Allemand
- Anglais
- Italienne



Enseignements spécifiques

Les élèves des sections européennes suivent certains enseignements particuliers, appelés "enseignements spécifiques", pour lesquels ils sont regroupés en dehors de leurs classes habituelles. À partir de la classe de seconde, l'enseignement d'une partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques est dispensé dans la langue de la section. Les disciplines non linguistiques (DNL) peuvent être :

- Section européenne allemande : histoire-géographie
- Section européenne anglaise :
 - En seconde : mathématiques et histoire-géographie
 - En série ES et L : histoire-géographie
 - En série S : mathématiques
 - En série STMG : management des organisations (les élèves peuvent alors commencer la section européenne en classe de première)
- Section européenne italienne : mathématiques, physique-chimie

Admission en section européenne

Aucune condition particulière n'est requise pour l'admission en section européenne, hormis une aptitude et une motivation pour l'apprentissage des langues. L'affectation est faite par la DSDEN de l'Ain en fonction des demandes à faire dans les collèges d'origine.

Activités particulières : échanges, certification

Le lycée organise des activités culturelles et d'**échanges scolaires** visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section.

En langues anglaise et allemande, le lycée propose aux élèves volontaires des sections européennes de présenter une **certification en langue niveau B1** dans la langue de leur section.

Diplôme du baccalauréat général ou technologique

La scolarité en section européenne **permet aux candidats au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique**, en vue d'obtenir la mention "section européenne", suivie de la désignation de la langue sur leur diplôme du baccalauréat.

Deux conditions cumulatives sont requises pour obtenir cette indication :

- **avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve du premier groupe de langue vivante** qui porte sur la langue de la section ;
- **avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue** acquis au cours de la scolarité en section européenne

III. Les langues avancées

Présentation

Le dispositif des langues avancées existe en :

- Allemand
- Anglais
- Espagnol

Par un renforcement de l'apprentissage des langues à raison d'une heure par semaine (dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé), les élèves sont préparés à des examens de langue qui valident la maîtrise de la langue étudiée :

En allemand le *Deutsches Sprachdiplom DSD II* (niveau B2/C1)

Le DSD est le seul examen d'allemand langue étrangère proposé à l'étranger. C'est un certificat reconnu attestant de la connaissance de l'allemand. Il atteste d'une connaissance de l'allemand suffisante pour être admis dans un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne.

En anglais

- Le *Cambridge English: First*, également appelé *First Certificate in English (FCE)*, est un diplôme de niveau intermédiaire supérieur (niveau B2). Il indique que la capacité à utiliser un anglais écrit et parlé de tous les jours dans le travail ou pour les études.
- La préparation du *Cambridge English: Advanced (CAE)* (niveau C1) aide les apprenants à développer les compétences nécessaires pour tirer le meilleur parti de leurs études, de leur vie professionnelle et quotidienne dans les pays anglophones.

En espagnol le *Diplôme d'Espagnol Langue Étrangère (DELE)* (niveau B2/C1) délivré par l'Instituto Cervantes au nom du ministère espagnol de l'Éducation et de la Science.

Recrutement

Le recrutement a principalement lieu en fin de troisième et est ouvert à tous les élèves issus de collège.

L'inscription aux tests de sélection se fait dans le collège d'origine pour les élèves du Pays de Gex ou directement auprès du secrétariat de M le Proviseur. Les tests auront lieu deuxième quinzaine de mai et les résultats promulgués début juin.

Les élèves sont évalués sur :

- La compréhension orale
- La compréhension écrite
- L'expression écrite

Il est impossible d'associer le dispositif langue avancée avec une section internationale ou européenne dans la même langue.

Certains élèves du lycée peuvent intégrer le dispositif langue avancée en fonction de leurs excellents résultats en langue et par réussite à un test de positionnement.

IV. Les enseignements d'exploration

Qu'est-ce que sont les enseignements d'exploration ?

Ce sont des enseignements qui ont pour vocation :

- de faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels et les activités qui y sont associées ;
- d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur ;
- d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

Prédéterminent-ils l'orientation en fin de seconde ?

Non, chaque élève choisit librement ses enseignements d'exploration. Ces enseignements ne préfigurent pas l'orientation, ils permettent aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affermir ou non l'intérêt qu'il suscite. Les enseignements d'exploration **ne constituent en aucune manière** un pré-requis pour accéder à telle ou telle série.

Le choix des enseignements d'exploration

Un premier enseignement est obligatoirement choisi par l'élève parmi les deux enseignements d'économie proposés (1h30 par semaine)



Un second enseignement est choisi par l'élève parmi les autres enseignements ou l'enseignement d'économie non pris en premier choix. (voir ci-après la présentation des différents enseignements d'exploration).

Les différents enseignements d'exploration proposés au lycée

Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion : PFEG (1,5h)

Cet enseignement permet de découvrir des principes fondamentaux de l'économie et d'étudier leurs relations avec des collectifs humains particuliers que constituent les organisations et notamment l'entreprise, en abordant prioritairement la décision et les relations entre acteurs économiques.

Il a principalement pour objectif de permettre à l'élève de développer des capacités d'analyse de l'organisation économique et sociale, dans une perspective de formation d'un citoyen libre et responsable, grâce à :

- la compréhension d'un environnement économique et juridique de plus en plus complexe ;
- l'identification des principes de fonctionnement des organisations, et notamment de l'entreprise, et leur contribution au développement.



Il doit permettre en outre à l'élève de se construire des représentations précises en vue du choix rationnel et éclairé de poursuites d'études au lycée (série ES ou STG du cycle terminal) et dans l'enseignement supérieur (cycle licence, classes préparatoires, DUT, BTS) dans les domaines des sciences humaines et sociales et principalement de l'économie, du droit ou de la gestion.

Cet enseignement prend la forme de l'exploration de thèmes limités en nombre mais caractéristiques de l'activité économique et de la contribution des organisations à celle-ci.

Chaque thème sera l'occasion d'éclairer un ou plusieurs aspects fondamentaux de l'économie et des sciences de gestion afin de permettre à l'élève d'en comprendre le sens et la légitimité, au regard des préoccupations économiques, sociales et sociétales actuelles.

Sciences Economiques et Sociales : SES (1,5h)

L'enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales en classe de seconde a pour objectif central d'ouvrir la culture des lycéens à de nouveaux champs disciplinaires que leurs études antérieures ne leur ont pas permis d'aborder.

Cet enseignement vise à :

- donner à tous les élèves, qu'ils poursuivent ou non leurs études dans les séries ES ou STG, les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensables à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit ;
- permettre aux élèves de découvrir une discipline scolaire nouvelle et contribuer ainsi à un choix éclairé de leur parcours de formation en cycle terminal ;
- faire acquérir aux élèves quelques notions et raisonnements essentiels en économie et en sociologie dans la perspective d'une poursuite d'étude en sciences économiques et sociales, en classe de première et terminale ES ou STG et, au-delà, dans l'enseignement supérieur : principalement des études en :
 - Économie et gestion,
 - Droit,
 - Sciences humaines et sociales,
 - Institut d'études politiques,
 - Classes préparatoires commerciales et Lettres-sciences sociales.



Ces études débouchent sur des postes d'encadrement nombreux et variés aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Les objectifs d'apprentissage retenus pour cet enseignement d'exploration sont volontairement limités. Chaque thème est subdivisé en une série de questions simples dont l'étude sera conduite en deux temps :

- un premier temps de sensibilisation a pour objectif d'ancrer chaque question sur des données concrètes en partant de supports variés (jeux, études de cas, comptes rendus d'enquêtes, tableaux statistiques, graphiques, documents iconographiques et audiovisuels, monographies) ;
- un second temps d'analyse montrera aux élèves comment la mobilisation des notions, outils et modes de raisonnement spécifiques à la science économique et à la sociologie leur permet d'accéder à une meilleure compréhension des phénomènes étudiés.

Littérature et Société : L&S (1,5h)

Cet enseignement d'exploration vise à renforcer l'attractivité de la voie littéraire, en montrant aux élèves l'intérêt, l'utilité sociale et la diversité des débouchés d'une formation humaniste au sens large et moderne du terme. On cherche pour cela à :

- faire percevoir la variété des études littéraires et des champs professionnels qui s'y rattachent, afin d'éclairer un futur choix d'orientation pour l'élève ;



- mettre en œuvre un enseignement fondé sur le croisement et la complémentarité de plusieurs approches disciplinaires ;
- faire expérimenter des situations concrètes d'activité ou de recherche en relation avec les disciplines littéraires ;
- faire prendre conscience que les études littéraires sont, aujourd'hui plus que jamais, au cœur de la formation de l'homme et du citoyen.

En rupture avec les formes plus traditionnelles de l'enseignement en classe de seconde, cet enseignement d'exploration doit offrir l'opportunité :

- de mettre en œuvre des démarches co-disciplinaires ouvertes à l'innovation pédagogique ;
- de permettre aux élèves de réaliser certaines productions et de développer leur créativité (présentations orales, portfolios, recherches documentaires, expositions, reportages, etc.) ;
- d'engager des partenariats permettant une découverte, en situation, des formations et champs professionnels ouverts aux élèves issus de la voie littéraire (intervention de professionnels, visites hors de l'établissement, etc.).

Méthodes et Pratiques Scientifiques : MPS (1,5h)

L'enseignement d'exploration « méthodes et pratiques scientifiques » permet aux élèves de découvrir différents domaines des mathématiques, des sciences physiques et chimiques et des sciences de la vie et de la Terre. C'est aussi l'occasion de montrer l'apport de ces trois disciplines pour trouver des réponses aux questions scientifiques que soulève une société moderne, de faire percevoir différents grands enjeux et de donner les moyens de les aborder de façon objective.



Cet enseignement révèle le goût et les aptitudes des élèves pour les études scientifiques, leur donne la possibilité de découvrir des métiers et des formations dans le champ des sciences et les aide à construire leur projet de poursuite d'études en leur faisant mieux connaître la nature des enseignements scientifiques, les méthodes et les approches croisées mises en œuvre.

Il repose sur l'acquisition de connaissances et de compétences et initie les élèves à la démarche scientifique dans le cadre d'un projet :

- savoir utiliser et compléter ses connaissances, démontrer ;
- s'informer, rechercher, extraire et organiser de l'information utile (écrite, orale, observable, numérique) ;
- raisonner, argumenter, pratiquer une démarche scientifique, démontrer ;
- communiquer à l'aide d'un langage et d'outils adaptés.

Sciences de l'Ingénieur : SI (1,5h)

Les technologies contribuent à répondre aux besoins humains en passant de l'idée (ou du principe) à la proposition de solutions respectueuses de l'environnement.

Les sciences de l'ingénieur mobilisent les approches scientifiques et technologiques et installent les éléments d'une culture technologique. Les phases de modélisation et de simulation permettent de prévoir les performances et d'optimiser les solutions.

- L'enseignement d'exploration des sciences de l'ingénieur a pour objectif de faire découvrir les relations entre la société et les technologies.
- Il s'agit de montrer en quoi les solutions technologiques sont liées à l'environnement socio-économique, à l'état des sciences et des



techniques et en privilégiant la prise en compte des perspectives apportées par le design de produit ou l'architecture.

- Cet enseignement aborde l'analyse de systèmes, l'exploitation de modèles et l'initiation aux démarches de conception.
- Les domaines concernés sont ceux des produits manufacturés pluri-technologiques ou de l'habitat et des ouvrages.

Ces activités permettent d'identifier les perspectives d'études supérieures à l'université et en écoles d'ingénieurs, et au-delà, de découvrir les domaines professionnels vers lesquels elles s'ouvrent. Cet enseignement est conçu dans la continuité des programmes du collège.

Langue vivante 3 (3h)

A raison de 3h par semaine, cet enseignement d'exploration permet à l'élève de se donner un maximum d'atouts pour s'adapter à un contexte multiculturel.

L'enseignement d'une troisième langue prend appui sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et s'inscrit dans la dimension culturelle "l'art de vivre ensemble".

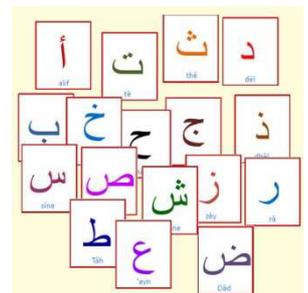


Choisir un enseignement d'une troisième langue permet de découvrir la langue, mais aussi une culture et une société. L'objectif de cet EDE est de pouvoir comprendre, échanger, s'exprimer à l'oral et à l'écrit à partir de mots et d'expressions élémentaires.

Le lexique et la grammaire se découvrent progressivement, dans une démarche d'autonomie, favorisant la curiosité et le temps d'exposition à la langue.

Les activités mettent l'accent sur le dialogue et la compréhension d'expressions de la vie quotidienne :

- présentation de soi, description d'un environnement à partir de photos, de bandes dessinées...
- utilisation du dictionnaire
- jeux de rôles
- correspondance (messages électroniques, lettres...)
- écriture d'énoncés, de courts récits, de poèmes, de recettes...



Le lycée propose de commencer comme langue vivante en seconde (un seul choix possible) :

- **L'arabe**
- **L'espagnol**
- **L'italien**
- **Le russe**



Dans les séries générales, cet enseignement peut être poursuivi jusqu'en classe de terminale et présenté au baccalauréat comme option (seuls les points au-dessus de la moyenne comptent pour un coefficient pouvant aller jusqu'à 2)

Langue et Culture de l'Antiquité (3h)

L'enjeu de cet enseignement est d'amener les lycéens de seconde à acquérir, quel que soit leur projet d'orientation, les fondements linguistiques et culturels de la culture française et des cultures européennes.

L'enseignement d'exploration vise à conduire les élèves sur la piste des principaux fondements du monde dans lequel ils vivent :



- Sciences humaines, sciences politiques, professions culturelles, droit, lettres, langues, philosophie, histoire, ces voies supposent des bases communes : on s'initiera donc à l'exploration de textes fondateurs qui ont nourri et ne cessent de nourrir la pensée, la création artistique, la vie politique et sociale, et cela dans une perspective résolument européenne.

- l'élève découvre les repères indispensables pour mettre en perspective les représentations du monde qui lui sont proposées quotidiennement dans une société de la communication.

- Il est ainsi appelé à explorer les notions essentielles d'« héritage », de « transmission », en étudiant l'homme romain ou l'homme grec.

- Il explore donc les divers usages de l'Antique que l'on peut faire

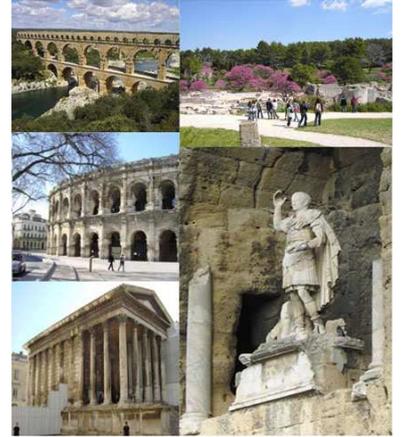
aujourd'hui, et que l'on a pu faire dans notre histoire et celle des pays européens.

Cet enseignement est un espace de liberté intellectuelle : l'élève est mis en activité pour des recherches, des enquêtes, des productions personnelles ou collectives, une exploration des ressources patrimoniales locales, etc.

L'enseignement privilégie aussi toutes les activités propres à développer des compétences exigibles pour les études ultérieures, quel que soit le projet d'orientation : créativité, autonomie, prise de responsabilité, recherche documentaire, prise de parole, etc.

La **latin** n'est accessible qu'aux élèves ayant déjà suivi cet enseignement au collège.

Le **grec ancien** est accessible à tous les élèves, les débutants et les élèves plus confirmés sont acceptés.



[Les mathématiques anglaises \(2h\) Enseignement réservé aux élèves de la section britannique](#)

Cet enseignement permet de préparer les élèves au GCSE, diplôme permettant l'accès aux études universitaires au Royaume-Uni.

V. Les options facultatives

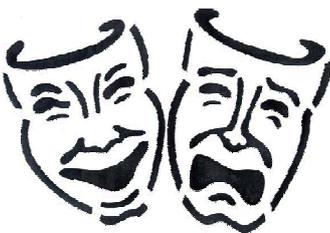
Le lycée propose au niveau seconde trois options facultatives :

- Le théâtre (3h) (cours le vendredi de 15h30 à 18h30)*
- Les arts plastiques (3h) (cours le mercredi de 15h30 à 18h30)*
- La musique (2h) (cours le vendredi de 15h30 à 17h30)



**En raison des contraintes horaires, aucun transport scolaire n'est assuré à la fin de ces enseignements.*

Sélection



En raison du grand nombre de demandes, une sélection est faite en tenant compte des avis des professeurs et chef d'établissement du collège d'origine, ainsi que de la lettre de motivation que chaque élève doit rédiger.

Un formulaire type est à télécharger sur le site du lycée au moment des inscriptions et à retourner en même temps que l'ensemble des documents lors des journées de permanence des inscriptions.

Attention, le fait de demander l'option engage l'élève à suivre l'enseignement durant toute l'année scolaire. Aucun changement ne sera accepté, ni au début, ni en cours d'année.

VI. Compatibilité des enseignements

		LANGUES AVANCEES			SECTIONS INTERNATIONALES					SECTION EUROPEENNES			ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION											
		Allemand avancé	Anglais avancé	Espagnol avancé	Allemande	Britannique	Espagnole	Italienne	Neerlandaise	Allemande	Anglaise	Italienne	SES	PFEG	Sciences de l'Ing	MPS	LV3 Espagnol	LV3 Russe	LV3 Italien	LV3 Arabe	Litt. et Soc.	Latin	Grec	Maths anglaises
LANGUES AVANCEES	Allemand avancé	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Anglais avancé	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Espagnol avancé	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SECTIONS INTERNATIONALES	Allemande	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Britannique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Espagnole	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Italienne	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Neerlandaise	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SECTION EUROPEENNES	Allemande	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Anglaise	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Italienne	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION	SES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	PFEG	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Sciences de l'Ing	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	MPS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	LV3 Espagnol	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	LV3 Russe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	LV3 Italien	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	LV3 Arabe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Litt. et Soc.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Latin	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Grec	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Maths anglaises	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

- Enseignements incompatibles
- ✓ Enseignements compatibles
- Sous condition d'être en Section internationale BRITANNIQUE

Si une discipline n'apparaît pas dans le tableau ci-dessus, elle est compatible avec l'ensemble des autres enseignements.

VII. Poursuite d'études

Les bacs généraux préparent davantage aux études longues alors que les bacs technologiques prédestinent plutôt à des études plus courtes (BTS, DUT)

La série ES

Une filière pour les jeunes attentifs à l'actualité. En BAC ES, les lycéens s'intéressent au fonctionnement économique et social de notre société. Au programme : des commentaires de documents, des dissertations, des analyses de textes... La série demande des qualités d'expression, un esprit d'analyse et de méthode. Aimer les maths, l'histoire et la géographie, être à l'aise en langues sont aussi des atouts pour réussir.

La série L

Un bac pour les élèves attirés par la littérature, les langues ou les arts et qui aiment lire et rédiger. Ses points forts : français, philosophie, langues vivantes ou anciennes, histoire-géographie. Il demande de bonnes capacités d'analyse et de synthèse.

Le bachelier choisit un profil de bac : lettres-langues, lettres classiques. Les poursuites d'études ont lieu surtout à l'université, en lettres mais aussi langues, sciences humaines, communication et arts, mais certains bacheliers poursuivent vers un DUT, un BTS ou des écoles spécialisées (art, social...).

La série S

Un diplôme pour ceux qui sont motivés par les sciences. Un bac qui fait appel à l'abstraction, à la rigueur, au raisonnement, mais aussi au sens de l'observation et au goût de l'expérimentation.

Série S SVT

Cette série s'adresse plus particulièrement aux élèves intéressés par les sciences du vivant où l'enseignement de SVT occupe une place importante et qui peut être choisi comme enseignement de spécialité en terminale.

Série S SI

Cette série s'adresse plus particulièrement aux élèves qui souhaitent entrer dans une démarche d'analyse, de modélisation, de communication et d'expérimentation autour d'une recherche de solutions en travaillant autour de systèmes complexes pluri technologiques.

En terminale, les élèves pourront choisir un enseignement de spécialité, obligatoire au choix pour la série S SVT, facultatif au choix pour la série S SI

Les bacheliers scientifiques (S SVT et S SI) ont accès à l'ensemble des formations supérieures longues. On les retrouve majoritairement cependant dans les cursus scientifiques et plus particulièrement : en université, classes préparatoires, écoles d'ingénieurs. Ils peuvent aussi préparer un DUT ou une école spécialisée.

La série STMG

Le baccalauréat technologique Série Sciences et Technologies du Management et de la Gestion, STMG fonctionne selon le principe de la spécialisation progressive : la classe de première est commune et quatre spécialités sont proposées en terminale.

Au Lycée International, deux spécialités sont proposées :

- **La spécialité mercatique** : Elle donne accès aux BTS, DUT et autres formations technologiques supérieures en management des unités commerciales, négociation et relation clientèle, commerce international, communication des entreprises, techniques de commercialisation, transport et tourisme, ainsi qu'aux formations universitaires relevant des sciences de gestion, du marketing, du tourisme, de la vente et de la publicité.
- **La spécialité comptabilité et finance d'entreprise** : Elle donne accès aux BTS, DUT et autres formations technologiques supérieures en comptabilité et gestion des organisations, gestion des entreprises et des administrations, gestion des PME, logistique et transport, et informatique de gestion. Elle mène également aux formations conduisant à l'expertise comptable, ainsi qu'aux cursus universitaires des sciences de gestion, de la comptabilité et de la finance.

Compatibilité des enseignements en cycle terminal

		SERIE S	SERIE L	SERIE S SVT	SERIE S SI	SERIE STMG
LANGUES AVANCEES	Allemand avancé	✓	✓	✓	✓	✓
	Anglais avancé	✓	✓	✓	✓	✓
	Espagnol avancé	✓	✓	✓	✓	✓
SECTION INTERNATIONALES						
SECTION INTERNATIONALES	Allemande	✓	✓	✓	✓	
	Britannique	✓	✓	✓	✓	
	Espagnole	✓	✓	✓	✓	
	Italienne	✓	✓	✓	✓	
	Neerlandaise	✓	✓	✓	✓	
SECTION EUROPEENNES						
SECTION EUROPEENNES	Allemande	✓	✓	✓	✓	
	Anglaise	✓	✓	✓	✓	✓
	Italienne	✓	✓	✓	✓	
Options						
Options	LV3 Espagnol	✓	✓	✓		
	LV3 Russe	✓	✓	✓		
	LV3 Italien	✓	✓	✓		
	LV3 Arabe	✓	✓	✓		
	Latin	✓	✓	✓		
	Grec	✓	✓	✓		
	Maths anglaises	✓	✓	✓	✓	